

MYTHES & LÉGENDES

Un élève doit passer 20 mois en accueil (deux années scolaires) avant d'être intégré au régulier.

FAUX. Il n'y a pas de temps prescrit quant à la durée que doit passer l'élève en classe d'accueil. Certains élèves sont intégrés au régulier avant 10 mois, d'autres après 10 mois, alors que certains ont besoin de 15 ou de 20 mois. De manière tout à fait exceptionnelle, ce temps peut aussi être d'une durée de 30 mois.

Le secteur de l'Accueil ne fait pas partie de l'adaptation scolaire.

URAI. Le service de l'Accueil fait conséquemment partie du régulier. *Accueil, c'est du régulier!*

Il n'y a pas d'argent en Accueil...

FAUX. Plusieurs mesures comprises dans les règles budgétaires sont versées directement aux établissements pour les élèves de l'Accueil. Toutefois, la plupart d'entre elles sont transférables. Nous vous recommandons fortement de poser des questions à votre direction en CPEPE, de manière à consigner les réponses dans un procès-verbal. De plus, nous vous rappelons l'importance de communiquer avec le SEPÎ rapidement pour toute situation problématique.

Mon école est un point de service Accueil. Les titulaires du régulier ne sont pas tenus d'intégrer les élèves qui sortent de l'accueil en cours d'année s'ils proviennent de l'extérieur du territoire de l'école. Ils doivent être intégrés dans leur école de quartier.

FAUX. Ces élèves ont été déclarés à leur école point de service lors de la déclaration de clientèle du 30 septembre. Ce sont donc des élèves de l'école. De plus, si l'intégration nécessite des ajustements, il est possible de le faire plus facilement lorsque l'élève est encore au point de service.

Un code de difficulté ne peut être reconnu ni accordé à un nouvel arrivant lors de son classement en classe d'accueil.

URAI. La grande majorité des diagnostics accordés dans les autres pays ne sont pas reconnus. Conséquemment, les évaluations doivent être redemandées et refaites.

Même si Accueil, c'est du régulier, «je suis le service» offert à mon élève et je ne peux pas remplir le formulaire de demande d'accès aux services.

FAUX. En tant qu'élèves du secteur régulier, les élèves de l'accueil ont droit aux mêmes services que les autres élèves. Tout titulaire inquiet au regard du cheminement d'un élève doit remplir la demande d'accès aux services et en envoyer une copie au SEPÎ à l'adresse ehdaa@sepi.qc.ca.

L'élève intégré en classe régulière arrivera dans ma classe avec le même bagage de connaissances que mon élève qui a fréquenté l'école au Québec depuis le début de sa scolarisation.

FAUX. Parce qu'il démontre qu'il est capable d'être fonctionnel en français, l'élève intégré en classe régulière après son parcours en classe d'accueil sera intégré avec des élèves de son groupe d'âge. Il faudra alors calculer environ deux années scolaires avant que tous les apprentissages, de chacune des matières, soient complètement arrimés avec ses pairs du même âge.

Les élèves des classes d'accueil ne font que du français et des mathématiques.

NOUI. À ces matières, qui comptent pour environ 80-85% du temps passé en classe, il faut ajouter environ 15% d'autres matières. Essentiellement, on parle surtout de périodes d'éducation physique et de périodes d'arts.